



Canada

L'établissement de partenariats



**ACTIVE
LIVING
ALLIANCE**

FOR CANADIANS
WITH A DISABILITY

**ALLIANCE
DE VIE
ACTIVE**

POUR LES CANADIENS/
CANADIENNES AYANT
UN HANDICAP

**Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap**



Aperçu de la présentation sur l'établissement de partenariats

- Comment établir et maintenir des partenariats solides.
- On vous amène des étapes de la planification préliminaire à celle de la constatation du succès de votre partenariat
- Cette présentation vous donnera une idée de ce qu'il faut faire pour établir et renforcer des partenariats, présentera des exemples de bienfaits pour les deux partenaires et vous indiquera comment trouver et maintenir de bons partenariats.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Qu'est-ce qu'un partenariat?

Un partenariat est une association entre des organisations qui s'entendent pour travailler ensemble de manière à ce que toutes les parties en bénéficient .

Lorsqu'ils sont bien conçus, les partenariats donnent aux gens et aux systèmes les moyens d'apporter des changements positifs.



Canada

Pourquoi établir des partenariats?

- Trouver des solutions à des problèmes complexes
- Faire de l'argent ou partager des ressources
- Combiner les efforts pour profiter des occasions
- Ajouter de la valeur aux services, activités ou programmes
- Accroître ses capacités d'exercer des pressions politiques
- Tirer le maximum de ressources limitées en partageant les coûts et les compétences
- Obtenir des compétences, des connaissances particulières ou de l'expérience
- Supprimer le chevauchement ou le recoupement entre les groupes

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

La préparation aux partenariats

- Est-ce que le mandat de l'organisme cadre avec le principal intérêt du partenariat proposé?
- Est-ce que les valeurs de l'organisme sont compatibles avec le travail à faire?
- De quelles ressources le partenariat pourrait-il disposer?
- Est-ce que vous pouvez vous passer de certains employés pour qu'ils s'occupent du partenariat? Comment les aidera-t-on?

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

La préparation aux partenariats

- Comment l'organisme bénéficiera-t-il du partenariat?
- Combien de temps prendra-t-il et quel sera son rapport avec les autres activités de l'organisme?
- Y a-t-il une raison pour laquelle l'organisme ne voudrait pas s'impliquer?
- Est-ce qu'il existe un appui pour ce partenariat dans la collectivité?
- Du point de vue de la collectivité qu'elles sont les meilleures et les pires choses qui pourraient arriver?

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Est-ce que ces conditions existent?

- Consensus concernant les buts globaux
- Confiance
- Transparence
- Rôles et programmes d'action clairs
- Avantages mutuels
- Exploitation des points forts et volonté de s'entendre malgré les différences
- Prise en compte de ce qui existe déjà

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap

Le processus de partenariat

PREMIÈRE ÉTAPE : Développement initial

1. Vision – Créer une vision commune pour l’avenir
2. Buts – Cerner les résultats souhaités du partenariat
3. Compréhension de la situation – Évaluer la situation actuelle
4. Engagement – Confirmer le désir de travailler ensemble en sachant ce que cela suppose
5. Conséquences – Examiner l’impact du partenariat et les questions possibles d’ordre juridique



Canada

Deuxième étape: Mise en œuvre

1. Plans d'action : Déterminer les mesures précises à prendre pour atteindre les buts du partenariat
2. Ressources : Déterminer les ressources qui seront nécessaires et comment on les obtiendra
3. Rôles et responsabilités : Déterminer qui fera quoi
4. Renforcement des capacités : Faire fonds sur les forces du partenariat et s'attaquer à ses faiblesses

Troisième étape:

Obligation de rendre des comptes et orientations futures

- Évaluation : Déterminer le succès des activités du partenariat
- Orientations futures : Poursuivre sur sa lancée et déterminer les prochaines mesures à prendre
- Révision, renouvellement et conclusion : Déterminer les ajustements à apporter et poursuivre le travail ou mettre fin au partenariat



Liste de contrôle pour l'établissement d'un partenariat

Nous avons:

- Créé une vision
- Défini nos buts
- Déterminé les membres
- Conçu une stratégie de communication
- Élaboré un plan d'action pour atteindre nos buts
- Déterminé les rôles et responsabilités

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Liste de contrôle pour l'établissement d'un partenariat

- Créé des normes et des règles de base pour le groupe
- Établi des systèmes d'information et de rapport
- Élaboré des plans de ressources
- Établi des mécanismes d'évaluation et de révision
- Discuté du renouvellement, de la révision et de la dissolution du partenariat



Canada

Exemples de partenariats

- Régie régionale de la santé: Dans le cadre du volet des programmes de jour pour adultes, on peut accéder à des possibilités de financement uniques pour les programmes permanents
- RHDS (Initiatives pour les jeunes): Des fonds pour les emplois d'été sont offerts pour lancer ou maintenir des mécanismes de soutien dans les domaines de la santé, du bien-être et des activités récréatives et de loisirs
- Éducation, formation et jeunes: Le programme Les jeunes au service offre aussi de l'aide pour les emplois d'été
- Culture, patrimoine et tourisme: Partners in Leisure
- Centraide: offre souvent des fonds pour le développement de nouveaux projets

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Exemples de partenariats

- Services régionaux – Promotion de la santé au sein des communautés, Possibilités récréatives, programmes de développement des compétences
- Conseil des arts – offre des ressources pour diversifier les options des consommateurs dans le domaine des loisirs, comme la « REEL Celebration, un événement faisant ressortir le travail de personnes handicapées dans le monde des vidéos
- Fondations - peuvent fournir de l'équipement comme des ordinateurs, des meubles et des caméras vidéo pour faciliter la mise en œuvre et le développement de programmes
- Les fournisseurs de services aux vues similaires ont des ressources qu'ils peuvent prêter ou partager et ils peuvent aussi contribuer une aide en nature pour les projets

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Un exemple de ce qui a marché?

- Organismes communautaires prêts à soutenir des évaluations de l'accès et de l'inclusion des programmes ou services, du personnel et des installations
- Organismes travaillant ensemble pour répondre à un besoin commun. P. ex., les Services aux familles, la Société Alzheimer, Age and Opportunity et le CRVA travaillant ensemble pour appuyer un programme de visites amicales à domicile
- Beaucoup d'organismes prêtes à offrir des laissez-passer gratuits en reconnaissance des obstacles financiers auxquels font face les personnes handicapées
- Travailler avec les écoles pour obtenir des étudiants stagiaires qui réduisent beaucoup la charge de travail tout en augmentant les possibilités et le profil des programmes
- Utiliser l'aide en nature d'autres organismes pour offrir une formation au personnel et soutenir les efforts dans le cadre des programmes

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

DVA (IL) peut être partout

Les partenariats dans le domaine des loisirs nous permettent de croire en un avenir positif pour les personnes handicapées; ils nous amènent à découvrir des réseaux plus vastes dont les membres se complètent et peuvent travailler ensemble pour créer des communautés accueillantes pour tous.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Résumé

La compréhension des éléments de l'établissement de partenariats rapproche les organisations de l'atteinte d'un but commun et le maintien de relations positives grâce à vos partenariats respectifs augmente les chances de faire durer les nouvelles relations.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Merci

Cette initiative sur les modes de vie sains et les personnes handicapées est un partenariat entre l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) et l'Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap (ALACD). Ce partenariat et ses résultats ont été possibles grâce à une subvention de l'Agence de santé publique du Canada. Cette présentation PowerPoint a été réalisée par les centre-ressources pour la vie autonome de Winnipeg et de St. John's.



**ACTIVE
LIVING
ALLIANCE**

FOR CANADIANS
WITH A DISABILITY

**ALLIANCE
DE VIE
ACTIVE**

POUR LES CANADIENS/
CANADIENNES AYANT
UN HANDICAP

**Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap**